

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026****Nombre de conseillers en exercice : 11****Nombres de membres présents : 9****Nombre de procuration : 2****Date de convocation : 09 avril 2026****Date d'affichage : 09 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

**Présents** : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Pascal VERHAEGUE, Mme Emilie SERPILLON, Mr Thomas QUENNESON, Mme Marine WATTIER, Mme Mélanie CAURETTE, Mr Romain DUPRÉ, Mr Valentin HERBIN.

**Absents** :

**Absents excusés** :

**Dont absents ayant donné procuration** : Mme Manon COTTEAU donne procuration à Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Thibault BACCOUT donne procuration à Fabrice BACCOUT.

**Secrétaire de séance** : Mme Evelyne VIREMOUNEIX.

**Délibération N° 2026-30** :

**OBJET** : Désignation d'un correspondant défense.

Monsieur Le Maire rappelle que cette fonction a été créée par une circulaire 26 octobre 2001 du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Ses missions s'articulent autour de trois axes :

- La politique de défense,
- Le parcours citoyen,
- La mémoire et le patrimoine.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-29 ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 sur la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;

Vu l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondant défense ;

Considérant que le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-nation.

Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Considérant la candidature unique à ce poste de Mr Romain DUPRÉ,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉSIGNE** comme correspondant défense Mr Romain DUPRÉ.

**PRIE** Monsieur le Sous-préfet de Cambrai de bien vouloir viser les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Acte rendu exécutoire :**

Après transmission en Sous-Préfecture le : 24 avril 2026

Et publication le : 24 avril 2026

Pour extrait conforme,

**Le Maire,**

**Fabrice BACCOUT**

**La secrétaire de séance,**

**Evelyne VIREMOUNEIX**



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Evelyne Viremouneix', is written in a cursive style.